ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 14 avril 2010 — N° 104

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 44.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant Mme Viviane Forest.

_____

Mme Hivon (Joliette) fait une déclaration concernant le 50e anniversaire de la radio M 103,5 FM de Lanaudière.

_____

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant le Mois du Parkinson.

_____

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant le Service d'intervention d'urgence du Centre-du-Québec.

_____

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration concernant les clubs Optimiste.

_____

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant M. Victor Matte.

_____

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration concernant Mme Cynthia Phaneuf.

_____

M. Kotto (Bourget) fait une déclaration concernant le film *Polytechnique*.

_____

À 9 h 55, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

_____

Les travaux reprennent à 10 h 08.

_____

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Caire (La Peltrie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 394 Loi sur l'Agence québécoise du cancer

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 394.

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 13 avril 2010, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 87, Loi sur la publicité légale des entreprises.

(Dépôt n° 1193-20100414)

M. Pinard (Saint-Maurice), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 13 avril 2010, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 84, Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie relativement à la fiabilité du transport d'électricité.

(Dépôt n° 1194-20100414)

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Matte (Portneuf) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 404 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique.

(Dépôt n° 1195-20100414)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, M. Charest, premier ministre retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, M. Dupuis, leader du gouvernement retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, Mme Maltais (Taschereau) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, M. Bédard, leader de l'opposition officielle retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, conjointement avec Mme Doyer (Matapédia), Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier) propose :

> QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le mois de l'autisme qui vise à informer et sensibiliser le grand public sur l'autisme et les autres troubles envahissants du développement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 58, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines;

— la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget;

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement :

— la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles;

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Drainville (Marie-Victorin) et M. Bergeron (Verchères), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement libéral pour son budget 2010-2011 qui, pour rétablir l'équilibre budgétaire, taxe davantage les contribuables du Québec plutôt que de faire un véritable exercice de coupures dans ses dépenses.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Bergeron (Verchères) et M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Simard (Richelieu) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre et la présidente du Conseil du trésor pour leur incapacité à contrôler les dépenses du gouvernement.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Bergeron (Verchères), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Simard (Richelieu), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Kotto (Bourget) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme le premier ministre, le ministre des Finances et la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui, par la courte vue de leur budget, font preuve d'une impéritie à sauvegarder au Québec la participation culturelle de la classe moyenne.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Bergeron (Verchères), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Simard (Richelieu) et M. Kotto (Bourget), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À 12 h 59, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 15 h 00.

La séance reprend à 15 h 02.

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Bergeron (Verchères), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Simard (Richelieu) et M. Kotto (Bourget), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

À la fin de son intervention, M. Curzi (Borduas) présente la motion suivante pour formuler un grief :

> QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le premier ministre et la ministre de l'Éducation, pour n'avoir augmenté que de 2,2 % le budget alloué à l'éducation considérant les besoins criants, surtout en matière de décrochage scolaire.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Bachand, ministre des Finances, et sur les motions pour formuler un grief présentées par M. Marceau (Rousseau), M. Khadir (Mercier), Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Aussant (Nicolet-Yamaska), M. Drainville (Marie-Victorin), M. Bergeron (Verchères), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Simard (Richelieu), M. Kotto (Bourget) et M. Curzi (Borduas), sous réserve de la recevabilité de ces dernières.

Treize heures trente minutes se sont écoulées depuis le début du discours de M. Bachand, ministre des Finances. En conséquence, conformément aux dispositions de l'article 275 du Règlement, le débat sur le discours du budget est suspendu à l'Assemblée et se poursuivra à la Commission des finances publiques.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Marois, chef de l'opposition officielle, propose :

> QUE l'Assemblée nationale du Québec mandate le Vérificateur général du Québec et le juge à la retraite John Gomery afin qu'ils déterminent le mandat et la composition d'une commission d'enquête publique portant sur les allégations dans l'industrie de la construction et le financement du Parti libéral du Québec.

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont réservées à l'auteur de la motion pour sa réplique, 1 minute est allouée au député de Mercier, 1 minute est allouée à l'ensemble des autres députés indépendants, et 2 minutes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle; et le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice versa. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **75** en annexe)

Pour : **44** Contre : **61** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 64, Loi donnant suite à l'énoncé économique du 14 janvier 2009, au discours sur le budget du 19 mars 2009 et à certains autres énoncés budgétaires.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 15 avril 2010, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 22, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 15 avril 2010, à 9 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion présentée par Mme Marois, chef de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 75)

POUR - 44

Aussant	Curzi	Lemay	Ratthé
Beaudoin	Doyer	Malavoy	Rebello
[Rosemont]	Drainville	Maltais	Richard
Beaudoin	Ferland	Marceau	*[Duplessis]*
[Mirabel]	Gaudreault	Marois	Richard
Bédard	*[Jonquière]*	McKay	*[Marguerite-D'Youville]*
Bergeron	Gauvreau	Pagé	Robert
Bérubé	Girard	Pelletier	Simard
Blanchet	Grondin	*[Saint-Hyacinthe]*	*[Richelieu]*
Bonnardel	Hivon	Pelletier	Traversy
Boucher	Kotto	*[Rimouski]*	Tremblay
Champagne	Leclair	Pinard	Turcotte
Cloutier	Léger	Poirier	Villeneuve

CONTRE - 61

Arcand	Charest	Gonthier	Normandeau
Auclair	Charlebois	Hamad	Ouellette
Bachand	Chevarie	Huot	Ouimet
[Arthabaska]	Corbeil	James	Paquet
Bachand	Courchesne	Kelley	Pigeon
[Outremont]	D'Amour	L'Écuyer	Reid
Beauchamp	Diamond	Lehouillier	Rotiroti
Bergman	Drolet	Lessard	Sklavounos
Bernard	Dubourg	MacMillan	St-Amand
Bernier	Dupuis	Mamelonet	St-Pierre
Billette	Dutil	Marcoux	Thériault
Blais	Gagnon-Tremblay	Marsan	Tomassi
Bolduc	Gaudreault	Matte	Vallée
Boulet	*[Hull]*	Ménard	Vien
Carrière	Gautrin	Moreau	Weil
Charbonneau	Gignac	Morin	Whissell